

Un article rédactionnel de

MINERGIE®

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie
Mehr Lebensqualität, tiefer Energieverbrauch

Fribourg, le 8 octobre 2010

*Journées Nationales MINERGIE-P® : 13 et 14 novembre 2010
MINERGIE-P® : le standard de construction de l'avenir*

MINERGIE-P® : le standard de la maison à 2000 watts

Les bâtiments certifiés MINERGIE-P® consomment nettement moins d'énergie que les autres et garantissent un investissement avec valeur ajoutée. Tous les types de bâtiments peuvent satisfaire au standard d'efficacité énergétique MINERGIE-P®. Pour les spécialistes, les bâtiments construits selon MINERGIE-P® sont ceux qui répondent à la société à 2000 watts. Cette nouvelle société durable qui devrait diminuer d'un facteur 2.5 sa consommation d'énergie. Dans le cadre des Journées Nationales MINERGIE-P® qui se dérouleront les 13 et 14 novembre 2010 dans toute la Suisse, plus de 140 bâtiments ouvriront leurs portes au public. Les maîtres d'ouvrage et toutes les personnes intéressées, pourront ainsi se rendre compte sur place des avantages que procure le standard de construction de l'avenir.

MINERGIE-P® est la version de standard de bâtiments qui représente la plus grande efficacité globale. En effet, une construction certifiée MINERGIE-P® va utiliser beaucoup moins d'énergie qu'un bâtiment conventionnel. Le but du standard MINERGIE-P® est donc que le bâtiment, dans son ensemble, consomme le moins possible d'énergie. Il intègre bien sûr aussi les critères de confort tant estival qu'hivernal et de qualité de vie à l'intérieur du bâtiment : ne passons-nous pas 80% de notre temps à l'intérieur d'un bureau ou d'un logement ?

Consommation d'énergie optimisée

Par définition, un bâtiment MINERGIE-P® est donc une construction immobilière qui est entièrement réfléchie, conçue et construite dans le sens de l'efficacité énergétique. Sa conception architecturale sera la plus compacte possible (mesure architecturale qui permet de

minimiser les déperditions thermiques) et adaptée au climat de la région. La consommation d'énergie sera optimisée au maximum, en utilisant les toutes dernières techniques existantes sur le marché et connaissances en la matière. Pour MINERGIE-P[®], une couche d'isolation thermique supplémentaire ne sera pas suffisante. A l'image du standard MINERGIE[®], le standard MINERGIE-P[®] définit des critères d'exigences élevées en matière de confort et définit des objectifs de rentabilité encore plus importants.

Etanchéité et énergies renouvelables

En plus de l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment, un second élément prend toute son importance dans le standard MINERGIE-P[®] : l'étanchéité. Elle devra être en tous points parfaite et nécessite les conseils techniques des spécialistes qui maîtrisent la technologie des installations d'aération et de circulation de l'air (de l'extérieur vers l'intérieur et vice-versa). La proportion et le type de fenêtres seront optimisés en fonction des caractéristiques du bâtiment. Les déperditions à travers les fenêtres seront à réduire au maximum (valeur U) alors que les gains en énergie passive solaire seront à valoriser au mieux (valeur g).

Même si le standard MINERGIE-P[®] n'implique pas l'obligation d'utiliser des énergies renouvelables, il sera certainement très utile - voire même presque inévitable - de les intégrer dans le projet du bâtiment. Il s'agira notamment de voir quelles énergies renouvelables sont les plus adéquates pour le bâtiment (capteurs solaires thermiques, panneaux solaires photovoltaïques, pompe à chaleur, biomasse, etc.) et comment elles peuvent se combiner (entre elles ou avec les autres sources d'énergie du bâtiment).

Aussi pour un ensemble d'immeubles

Certifié MINERGIE-P[®], le lotissement immobilier *Les Moulins de la Veveyse*, au cœur de Vevey, est un modèle de construction écologique récemment terminé. Il offre cinq avantages remarquables : il constitue un quartier exemplaire (cohabitation de différentes générations sur le même site) ; il consomme peu d'énergie ; les énergies vertes sont intelligemment utilisées ; le quartier représente une construction parfaitement en adéquation avec l'environnement ; enfin, le lotissement offre une qualité de vie élevée aux habitants.

Les bâtiments MINERGIE-P[®] sont toujours le fruit d'un travail d'équipe (propriétaire, architecte, ingénieur, entreprise générale de construction, services industriels, spécialistes en énergies

renouvelables, électricien, etc.). Ils nécessitent un savoir-faire de haute qualité dans un grand nombre de domaines spécifiques.

MINERGIE-P[®] : le standard de la construction du futur

Vous prévoyez de construire un nouveau bâtiment (locatif, commercial, villa individuelle ou mitoyenne, etc.) ? Sachez qu'il peut satisfaire au standard de MINERGIE-P[®] ! N'hésitez pas à en parler à votre entreprise générale ou à votre architecte.

MINERGIE-P[®], c'est le standard de la construction du futur ! Renseignez-vous dès maintenant à l'Agence MINERGIE romande (*voir encadré*).

L'événement MINERGIE-P[®] 13 et 14 novembre 2010 : les Journées nationales MINERGIE-P[®]

A l'occasion des „Journées nationales MINERGIE-P[®]“, les 13 et 14 novembre 2010, les personnes intéressées pourront se rendre compte directement sur place des avantages procurés par le meilleur standard de construction actuel.

Propriétaires, habitants et spécialistes de la construction proposeront la visite de 140 bâtiments MINERGIE-P[®], dont une quinzaine en Suisse romande. La liste complète des bâtiments est disponible sur le site internet de MINERGIE[®].

Ces bâtiments, privés dans la majorité des cas et répartis sur l'ensemble du territoire suisse, ont été planifiés par de nombreux spécialistes et se caractérisent par des modes de construction, des styles architecturaux et des matériaux diversifiés.

Toutes les infos sur www.minergie.ch

MINERGIE-P[®] : exigences principales, et autant d'avantages !

- 1) Faible dépense financière en matière d'énergie
- 2) Confort accru en été comme en hiver
- 3) Forte étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment. Permet de contrôler les pertes par les fuites ainsi que les courants d'air non souhaités
- 4) Haute qualité de l'air intérieur par l'évacuation des polluants
- 5) Rentabilité maximum, le bâtiment sera encore moderne dans 50 ans
- 6) Appareils électroménagers de haute efficacité énergétique
- 7) Le meilleur standard de construction actuel

« La qualité du dossier technique est primordiale »

Interview de M. Jean-Pierre Eggimann, responsable du service technique MINERGIE® à l'Agence MINERGIE® romande.

Le standard MINERGIE-P® ne concerne-t-il que les nouveaux bâtiments ?

Non, pas exclusivement. Même s'il est plus facile d'intégrer les principes et exigences techniques de MINERGIE-P® dans la conception et les plans d'un nouveau bâtiment, il est aussi possible d'obtenir le standard MINERGIE-P® après une rénovation : dans ce cas, les travaux et l'investissement global seront bien sûr plus élevés.

Quelle est l'estimation du coût supplémentaire d'un bâtiment construit selon le standard MINERGIE-P® ?

Par rapport à une construction conventionnelle, il est effectivement préférable de prévoir un surcoût pour les standards MINERGIE-P® et MINERGIE-P-ECO®. En comparaison avec un bâtiment construit selon les normes actuellement en vigueur, le coût supplémentaire pour le standard MINERGIE-P® se situera entre quelques pourcents et maximum 15%. De nombreux bâtiments MINERGIE-P® ont été réalisés sans surcoûts. Les choix constructifs et techniques ainsi que la coordination et la planification de la construction sont déterminants en matière de coûts.

Comment obtenir le certificat MINERGIE-P® ?

L'architecte mandaté doit fournir un dossier complet qui se base sur les calculs réalisés lors de la demande de permis de construire. Ainsi, il devra notamment indiquer le besoin de chaleur du bâtiment et de l'eau chaude sanitaire, le type d'isolation, le système de ventilation (électricité nécessaire pour le fonctionnement mécanique), le confort général et « estival » (température dans le bâtiment en été), le choix d'énergies renouvelables pour la production de chaleur (elles sont souhaitées mais non obligatoires), etc. Des valeurs limites sont à respecter et plusieurs coefficients de pondération sont calculés.

Et ensuite ?

Une fois le dossier technique (bilan global sur l'entier du bâtiment) contrôlé par l'Agence MINERGIE® romande, s'il satisfait aux exigences du standard MINERGIE-P®, le label provisoire sera délivré. Des visites de chantier sont organisées sur un certain nombre de bâtiments. Le certificat MINERGIE-P® définitif n'est délivré que lorsque la construction est terminée et que les tests idoines ont été réalisés.

Informations générales sur MINERGIE-P® :

Agence MINERGIE® romande
Grandes-Rames 12-14
1700 Fribourg
Tél. 026/309 20 95
Email : romandie@minergie.ch
Site : www.minergie.ch

Vient de paraître : l'ouvrage MINERGIE-P®

Le standard MINERGIE-P® est appelé à prendre une ampleur considérable dans l'avenir des constructions en Suisse. Ce nouvel ouvrage intègre les informations (générales et techniques) les plus récentes en matière de construction à haute performance énergétique et expose de façon claire et précise les principes techniques de construction selon MINERGIE-P®.

« **MINERGIE-P** », 96 pages, format 225x210mm, Edition MINERGIE, 2010, CHF 28.- (frais d'expédition en sus).

Commandes : par le site internet de l'Agence MINERGIE® ou par courriel.

Brochures exemples pratiques

Demandez les brochures *exemples pratiques* (exemples concrets commentés en détails, avec de nombreuses données techniques) sur les bâtiments récemment construits selon le standard MINERGIE-P® et MINERGIE-P-ECO® à l'Agence MINERGIE® romande !

MINERGIE-P® : un modèle de construction écologique

- Une meilleure qualité de vie
- Une faible consommation d'énergie
- Une efficace protection de l'environnement

MINERGIE-P-ECO® : une vision pionnière de la construction

- Bâtiment rentable et performant
- Réflexion très poussée pour optimiser le bien-être
- Valorisation des ressources naturelles
- Construction avec des matériaux écologiques (bois)

Illustration



Les Journées Nationales MINERGIE-P®

Des photos en haute définition sont à votre disposition, merci de nous contacter.

Contact médias

Maryline Guldin
Responsable marketing & communication
Agence MINERGIE® romande
c/o Bureau EHE Sàrl
Grandes-Rames 12/14
CH -1700 Fribourg
Tél. +41 (0)26 309 20 95
Fax +41 (0)26 309 20 98
maryline.guldin@minergie.ch